

1- CONTEXTE

Situé au sud du bassin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO) a engagé un programme de reconquête de la qualité de ses eaux souterraines utilisées pour l'alimentation en eau potable dans le cadre du programme régional Re-Sources*. Pour cela, il a mis en œuvre un 1^{er} Contrat Territorial (CT) de 5 ans entre 2011-2016.

En 2015, le SECO a souhaité que les acteurs concernés, les « parties prenantes », contribuent à l'élaboration du 2^e CT (2017-2021) et a sollicité l'Ifrée pour concevoir et animer un dispositif de concertation.

Le dispositif de concertation a porté sur l'identification des enjeux spécifiques et prioritaires à ce territoire puis sur l'élaboration de propositions d'action en lien avec ces enjeux.

2- OBJECTIFS

- Impliquer les acteurs concernés en les associant au travail le plus en amont possible et en leur donnant une responsabilité réelle dans l'analyse des situations et la production de propositions.
- Sur des questions à enjeux, co-construire des propositions d'action issues d'un dialogue entre les différentes « parties prenantes » engagées dans le dispositif.
- Aboutir à une vision partagée des enjeux du territoire concernant la qualité de l'eau entre les acteurs concernés, et plus particulièrement les agriculteurs, les OPA et les élus, se traduisant par une meilleure appropriation et une implication plus forte dans la réalisation des actions sur le terrain, mais aussi dans les discours.

3- REALISATION

Les 7 étapes de cette démarche se sont étalées entre juillet 2015 et avril 2016 et ont mobilisées de 13 à 30 participants.

1^{ère} étape : validation de la démarche, de ses modalités et du calendrier de réalisation avec le syndicat des eaux porteur du programme Re-Sources* puis avec le comité technique du programme.

2^e étape : le diagnostic préalable : entretiens semi-directifs avec différentes catégories d'acteurs concernés pour identifier les questions importantes pour ces derniers à traiter dans le cadre de la concertation et vérifier que les conditions du dialogue entre les acteurs sont réunies. Le résultat de ce diagnostic a été présenté en comité technique.

3^e étape : la définition des enjeux du territoire : une réunion de travail qui a réuni les membres du comité technique, les élus du territoire et l'ensemble des « parties prenantes » identifiées, afin de :

- leur présenter la démarche et s'assurer de leur participation aux groupes de travail envisagés ;
- définir et prioriser les enjeux du territoire pour le futur programme Re-Sources* ;
- définir les thèmes des groupes de travail et pré-inscrire des acteurs aux groupes.

Groupe 1 : « Pour faciliter les changements de pratiques, comment rendre concrètes et accessibles à tous, les alternatives à l'usage des produits phytosanitaires et à la gestion de l'azote ? »

Groupe 2 : « Les surfaces herbagées du territoire, comment contribuer à leur maintien voire à leur augmentation ? Lien avec l'élevage herbagé, le développement de nouveaux débouchés. »

Un 3^e thème a été identifié par les acteurs et élus, mais traité hors cadre de la concertation, par la commission agricole du SECO : « Sur quels changements de pratiques modestes et comment viser l'engagement de l'ensemble des agriculteurs du territoire pour avoir un effet de masse sur la qualité de l'eau ? »

4^e étape : élaboration d'actions à proposer en lien avec les enjeux du territoire et permettant le maintien voire l'amélioration de la qualité des eaux souterraines.

Trois réunions de travail pour chacun des 2 groupes de travail : diagnostic partagé, identification des besoins de chacun, recherche et hiérarchisation des actions à proposer.

5^e étape : découverte et amendement du travail issu des deux groupes de travail : une réunion de travail qui a réuni les membres du comité technique, les élus du territoire et les participants aux deux groupes.

Organisés en pôles thématiques, des volontaires issus des groupes étaient là pour présenter, expliquer leurs propositions d'actions et prendre en note les suggestions d'amendements.

Cette réunion avait pour objectifs de :

- vérifier que les propositions des groupes de travail correspondaient bien aux enjeux définis en décembre et les amender ;
- finaliser la stratégie de territoire relative aux sujets traités dans le cadre de l'élaboration du programme Re-Sources de reconquête et préservation de la qualité des eaux brutes du bassin du SECO.

6^e étape : rédaction des accords, incluant 62 propositions d'actions formulées collectivement par les participants de la démarche de concertation. Ces accords ont ensuite été déclinés en fiches-actions par les animateurs du SECO.

7^e étape : réunion de bilan de la démarche de concertation avec le comité technique afin de :

- rendre compte du déroulement de la concertation ;
- présenter des fiches-actions produites au sein des groupes de travail ;
- produire un avis argumenté sur chacune des propositions.

*Re-Sources : programme visant à reconquérir et préserver la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable sur l'ancienne Région Poitou-Charentes dans le cadre de démarches partenariales.
